PRATIC-PHARMA
PHARMACIE LAUDREN

ANSM - Mis à jour le : 01/08/2023

Dénomination du médicament

MANGANESE-COBALT OLIGOSOL, solution buvable en ampoule
Manganèse (gluconate de) / cobalt (gluconate de)

Encadré

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.
Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin, ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que MANGANESE-COBALT OLIGOSOL, solution buvable en ampoule et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre MANGANESE-COBALT OLIGOSOL, solution buvable en ampoule ?
3. Comment prendre MANGANESE-COBALT OLIGOSOL, solution buvable en ampoule ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver MANGANESE-COBALT OLIGOSOL, solution buvable en ampoule ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE MANGANESE-COBALT OLIGOSOL, solution buvable en ampoule ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Classe pharmacothérapeutique : OLIGOTHÉRAPIE (V : divers).

Ce médicament est utilisé chez l'adulte comme modificateur du terrain en particulier au cours d'états de dystonie neurovégétative.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE MANGANESE-COBALT OLIGOSOL, solution buvable en ampoule ?

Ne prenez jamais MANGANESE-COBALT OLIGOSOL, solution buvable en ampoule :

- Si vous êtes allergique aux gluconate de manganèse, gluconate de cobalt ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre MANGANESE-COBALT OLIGOSOL, solution buvable en ampoule.

L'utilisation de ce médicament est déconseillée chez les patients présentant un syndrome de malabsorption du glucose et du galactose.

Enfants

Sans objet.

Autres médicaments et MANGANESE-COBALT OLIGOSOL, solution buvable en ampoule

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

MANGANESE-COBALT OLIGOSOL, solution buvable en ampoule avec des aliments et boissons

Sans objet.

Grossesse et allaitement

Par mesure de précaution, l'utilisation de ce médicament est à éviter pendant la grossesse et l'allaitement.

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre ce médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Sans objet.

MANGANESE-COBALT OLIGOSOL, solution buvable en ampoule contient du glucose.

3. COMMENT PRENDRE MANGANESE-COBALT OLIGOSOL, solution buvable en ampoule ?

RÉSERVÉ A L'ADULTE.

1 à 2 ampoules par jour.

Voie orale.

L'administration par voie sublinguale est recommandée.

Les ampoules sont à prendre :

- de préférence le matin à jeun,
- éventuellement 15 minutes avant un repas ou le soir au coucher.

Garder le contenu de l'ampoule 1 à 2 minutes sous la langue avant d'avaler.

Instructions pour ouvrir l'ampoule :

Casser les 2 pointes au niveau de l'anneau de couleur.

Si vous avez pris plus de MANGANESE-COBALT OLIGOSOL, solution buvable en ampoule que vous n'auriez dû :

Aucun cas de surdosage n'a été rapporté.

Si vous oubliez de prendre MANGANESE-COBALT OLIGOSOL, solution buvable en ampoule :

Sans objet.

Si vous arrêtez de prendre MANGANESE-COBALT OLIGOSOL, solution buvable en ampoule :

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : www.signalement-sante.gouv.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER MANGANESE-COBALT OLIGOSOL, solution buvable en ampoule ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

A conserver à une température inférieur à 25 °C.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient MANGANESE-COBALT OLIGOSOL, solution buvable en ampoule

- Les substances actives sont :

Gluconate de manganèse..... 0,590 mg
(Quantité correspondante en manganèse..... 0,0728 mg)
Gluconate de cobalt..... 0,553 mg
(Quantité correspondante en cobalt..... 0,0726 mg)

Pour une ampoule 2 ml.

- Les autres composants sont : glucose anhydre et eau purifiée.

Qu'est-ce que MANGANESE-COBALT OLIGOSOL, solution buvable en ampoule et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous la forme d'une solution buvable en ampoule de 2 ml en boîte de 14 ou 28 ampoules.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

LABCATAL
1198 AVENUE DU DOCTEUR MAURICE DONAT
ZAC DU FONT DE L'ORME
06250 MOUGINS

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRE DES GRANIONS
LE PARADOR II
5 ALLEE CROVETTO FRERES
98000 MONACO

Fabricant

LABCATAL
ZONE INDUSTRIELLE DU MONT-BLANC
1, RUE DE L'INDUSTRIE
74106 ANNEMASSE

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

Autres

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).